Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260303-DEL_2026_026-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_026

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le mardi 3 mars à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Sophie BÉZIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Mardi 24 février 2026

Présents : 22
Mme Sophie BÉZIER, M. Yvon POUTRIQUET, M. Daniel LEROY, Mme Morgane GOUES, M. Sylvain BRIANT, Mme Lydie DUHIL, M. François-Xavier LEVREL, Mme Christèle ANDRÉ, M. Guy RAVAILLAULT, Mme Aline NEDJAR, M. Christophe PEGEOT, M. Jérôme RIVIERE, Mme Delphine SCHAPMAN, M. Thierry WATTERLOT, Mme Annick JÉGU, Mme Marie-Hélène MERVIN, M. Éric GOASDOUÉ M. Alain BARBÉ, Mme Christine COLAS, M. Samuel MARTINEAU, M. Jacques ERTLÉ, Mme Hélène REUX

Absents représentés : 4
M. Frédéric MABBOUX a donné pouvoir à Mme Morgane GOUES
Mme Marie-Thérèse HUBERSON a donné pouvoir à Mme Christèle ANDRÉ
Mme Isabelle DERRIEN a donné pouvoir à Mme Delphine SCHAPMAN
Mme Stéphanie RENAULT a donné pouvoir à M. Jacques ERTLÉ

Absents non représentés : 3
Mme Patricia MARTINEAU
M. Dominique GUILLOUET
Mme Valérie DELCOURT

Secrétaire de séance :
M. Christophe PÉGEOT

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260303-DEL_2026_026-DE

19- ALSH – MINI-CAMPS ET SORTIE ETE 2026 – VOTE DES SUPPLEMENTS TARIFAIRES

Rapporteur : Mme Morgane GOUES

Durant les vacances d'été 2026, le centre de loisirs propose aux enfants 5 mini-camps différents en plus du programme d'activités à la journée.

Une sortie exceptionnelle au Puy-du-Fou sera également proposée pour les 6/12 ans afin de clôturer l'été.

En plus du prix de journée, un supplément tarifaire est applicable pour les mini-camps et sorties exceptionnelles. Ce supplément permet de financer une part du surcoût de ces activités par rapport à un simple accueil à l'ALSH ; surcoût lié au transport, à l'hébergement et aux activités proprement dites.

Le quotient familial des familles sera pris en compte au niveau du prix journée ALSH conformément aux tarifs adoptés depuis le 1° janvier 2026.

Mini-camps Eté 2026	Dates	Jours	Places	Suppléments tarifaires par jour en plus du prix de la journée Centre de Loisirs		Prix journée ALSH		**Prix total pour les familles**	
				Pleurtuit	Hors Pleurtuit	Pleurtuit	Hors Pleurtuit	**Pleurtuit**	**Hors Pleurtuit**
Sport Nature	Du 06/07 au 10/07	5	24	10,00 €	15,00 €	14,29 €	19,02 €	**121,45 €**	**170,10 €**
1 nuit soins aux animaux	Du 15/07 au 16/07	2	12	5,00 €	8,00 €	14,29 €	19,02 €	**38,58 €**	**54,04 €**
Apprentis fermiers	Du 15/07 au 17/07	3	16	10,00 €	15,00 €	14,29 €	19,02 €	**72,87 €**	**102,06 €**
Sea, sun and fun	Du 20/07 au 24/07	5	20	10,00 €	15,00 €	14,29 €	19,02 €	**121,45 €**	**170,10 €**
Koh Lanta	Du 27/07 au 31/07	5	24	10,00 €	15,00 €	14,29 €	19,02 €	**121,45 €**	**170,10 €**
Puy du Fou	28/08	1	36	20,00 €	30,00 €	14,29 €	19,02 €	**34,29 €**	**49,02 €**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires » du 9 février 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ADOPTE les suppléments tarifaires exposés ci-dessus dans le cadre des mini-camps et de la sortie au Puy-du-Fou proposés par l'ALSH durant l'été 2026.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sophie BÉZIER

Le secrétaire de séance,
Christophe PÉGEOT